

Dis donc, Blanquer, tu autorises des “artistes” à apprendre aux élèves du primaire à manifester ?

écrit par Christine Tasin | 12 juin 2019



Ça va pas, non ?

.
Ce qui se passe à l'école Julien Lacroix (Paris, 10^e) est une faute lourde. De l'intervenant, Nora Duprat ; de l'enseignant Pénélope Gaillard-Siboni ; de l'école ; du Ministre de l'Education nationale.

«Les pauvres faut les aider !», «Sans les plantes on meurt !», «Pollution démission !». Ils sont 250 à scander leurs slogans ce vendredi matin, à Paris dans le parc de Belleville. Pancartes, mégaphone, tambours improvisés, les manifestants font du bruit. Pas de CRS à l'horizon, ni de gilet jaune. Les redoutables activistes portent des parkas de toutes les couleurs, taille 10 ans maximum. Ce sont les élèves de l'école Julien Lacroix, dans le XX^e arrondissement.

Cette manifestation est l'aboutissement d'un projet qui a été porté par une classe, les CM1-CM2D de Pénélope Gaillard-Siboni, avec une designer graphique, Nora Duprat, dans le cadre du programme Artiste intervenant en milieu scolaire des Beaux-Arts de

Paris. Pendant toute l'année scolaire, Nora Duprat était en résidence dans leur école, pour monter un projet ayant pour objectif de «questionner la place de la parole et des revendications des enfants dans l'espace public», explique-t-elle. Chaque semaine elle a organisé des ateliers avec la classe pour qu'ils interrogent leur sentiment de révolte, en vue de créer des messages clairs à transmettre lors de la manifestation de vendredi, à laquelle toute l'école a été conviée.

«Ils ont retenu un thème qui englobe toutes leurs revendications : tous dans le même bateau», raconte la designer, en finissant de scotcher les derniers seaux-tambourins avant la manifestation. Et c'est peu dire qu'ils ont été inspirés. Dans la salle attenante à la classe, des dizaines de pancartes sont entreposées, et les messages sont plutôt radicaux. «Morts des animaux, mort des hommes», «Le racisme peut tuer une vie», «Arrête de nous différencier», «La terre dégradée = plus de conflits».

www.liberation.fr

<https://www.fdesouche.com/1221343-mobilisation-des-eleves-a-lecole-julien-lacroix-a-paris-pollution-demission>

Au départ, un programme “Artiste intervenant en milieu scolaire des Beaux-Arts de Paris”.

Voici le projet... écriture inclusive compris, bien entendu.

Ce programme bénéficie du soutien des Fondations Edmond de Rothschild, de [PSL](#) et le Ministère de la culture. Il est réalisé en partenariat avec l'Inspection de l'Éducation nationale et des villes de l'Ile de France où les résidences d'artistes s'inscrivent dans des écoles (classées REP) ou des collèges.

La formation AIMS s'adresse à de jeunes artistes récemment diplômés de ces cinq écoles supérieures d'art. Elle a pour objectif de leur apporter des compétences complémentaires nécessaires à l'intervention artistique et à la conduite de projets dans un cadre scolaire, tout en leur permettant de développer leur pratique artistique. Elle est fondée à la fois sur l'expérience d'un projet artistique réalisé avec une classe, et sur un travail de recherche devant aboutir à un mémoire. Ce mémoire a pour sujet l'analyse de la spécificité du rôle de l'artiste dans une démarche d'éducation, de transmission et de création à partir de l'expérience menée

pendant l'année. Ce programme conduit à la délivrance un Post-diplôme .

[...]

L'admission définitive à ce programme se fait après une présélection sur dossier, comprenant notamment un dossier artistique , un projet pédagogique et artistique à mener avec une classe. Cette présélection est suivie d'un entretien avec le jury d'admission, composé de personnalités du monde artistique et des représentants des différents partenaires institutionnels.

[...]

Chaque établissement scolaire d'accueil désigne un.e enseignant.e référent.e, responsable de la classe avec laquelle se déroule le projet artistique pendant toute l'année scolaire. L'artiste s'engage à intervenir au minimum deux heures chaque semaine avec les élèves de la classe. Il/elle s'engage également à une présence hebdomadaire de vingt heures dans l'atelier mis à disposition dans l'école ou le collège où il est en résidence.

Chaque artiste du programme AIMS bénéficie d'une bourse dont l'attribution et le montant sont conditionnés au soutien financier des partenaires. En 2018-2019, le montant de la bourse s'élève à 15 000 € pour chaque artiste, pour l'année scolaire.

Pour l'obtention du diplôme d'artiste intervenant en milieu scolaire, le jury apprécie la réalisation du projet artistique avec la classe, l'engagement de l'artiste auprès de la communauté éducative, le mémoire de recherche et le développement de la pratique artistique personnelle de l'artiste.

[...]

Le diplôme d'artiste intervenant en milieu scolaire des Beaux-Arts de Paris est un diplôme d'enseignement supérieur. Il est délivré par le directeur Beaux-Arts de Paris, au nom de l'État.

<https://www.beauxartsparis.fr/fr/formation/organisation-des-etudes/1460-programme-de-formation-aims>

.

On peut déjà s'interroger sur la place de ce projet en école

primaire... a-t-on besoin d'un artiste pour faire des projets avec des gosses de 8 ou 10 ans ? Un professeur d'art plastique, ou bien juste un instituteur formé, ça ne suffit pas pour éveiller les enfants à la découverte de l'art ?

Ensuite on s'interrogera sur le projet porté par les différents intervenants, et sa validation. C'est ce projet qui reçu le feu vert de l'enseignant-tuteur, de l'Education Nationale, des beaux-arts et des payeurs (fondation Rotschild, groupement des universités parisiennes, Ministère de la culture, Villes d'IDF dont Paris...). Et qui a donc reçu l'argent du contribuable, soit dit en passant).

Le but ? Apprendre aux gamins à dire non. Apprendre aux enfants à contester, à tout contester.

Au primaire...

Et donc avant l'adolescence, âge normal où l'on remet en cause, où l'on conteste, où l'on se cherche, où l'on se trouve parfois.

Ce qui signifie qu'on enseigne à l'enfant que l'adulte n'a pas raison, qu'il soit parent ou professeur, ce qui signifie pour l'enfant la disparition de ses repères, de ses certitudes. C'est à l'enfant, quand il grandit, de prendre de la distance, de se trouver... pas à d'autres adultes, dégénérés, de tout casser. C'est comme cela que l'on fait des pauvres gosses, sans repères, sans certitudes, sans respect pour quoi que ce soit... bref de la chair à cannabis et plus si affinités.

Ce qui signifie que l'on fait vieillir nos enfants bien plus vite que la normale et que, cerise sur le gâteau, on les prend à l'âge tendre, où ils sont tendance à prendre comme parole d'évangile tout ce qui vient des adultes.. Adultes autorisés,

puisqu' intervenants dans le cadre scolaire.

.

Mais ce n'est pas tout. Il faut, sous prétexte de leur apprendre à contester, à manifester... Les influencer, les mettre en garde contre le non politiquement correct que pourraient véhiculer leurs parents, grands-parents, voisins... Il faut en faire des petits perroquets qui, sous prétexte de contester la parole individuelle répètent en chœur la doxa gauchiste à la mode : oui à l'immigration, oui à l'imposture écologique : «*Pollution démission*», «*Le racisme peut tuer une vie*»

A gerber.

.

Où est la déontologie qui interdit à tout enseignant de parler de ses choix politiques ou religieux, Blanquer ?

Où est l'éthique, Blanquer ?

On a beau savoir depuis longtemps que les gauchistes, en vrais staliniens, n'ont ni déontologie, ni éthique, ni respect des enfants qui leur sont confiés, on ne peut ni s'y habituer ni se taire.

On a beau avoir l'exemple même du Président de la République qui, au plus haut niveau de l'Etat, crache sa haine et son venin sur ceux qui ne pensent pas comme lui, on ne peut pas l'accepter.

Au nom de la protection due à l'enfance, au droit de grandir, évoluer, choisir, apprendre à penser de nos enfants.

Au nom de la liberté d'expression.

.

Amis lecteurs, qui avez une haute/autre idée de l'école, de la déontologie et de l'éthique, soyez très très nombreux à protester, haut et fort.

En écrivant à l'école : 16, rue Julien Lacroix, 75020 PARIS,
01 46 36 76 26

En écrivant à l'inspection académique et au Ministère de
l'Education nationale : Inspection academique Paris 75000 ;
94, avenue Gambetta ; 75984 Paris Cedex 20 ; 01 44 62 40 40
; ce.rectorat@ac-paris.fr –
[https://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html?anc
re=ministre](https://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html?anc_re=ministre)

Et faites savoir ce qui se passe dans l'école de Macron en
imprimant cet article et en le mettant dans les boîtes à
lettres, les parents doivent savoir.

Mode d'emploi pour imprimer l'article ici :

[http://resistancerepublicaine.com/2019/06/12/dis-donc-blanquer
-tu-autorises-des-artistes-a-apprendre-aux-eleves-du-primaire-
a-manifester/#comment-765079](http://resistancerepublicaine.com/2019/06/12/dis-donc-blanquer-tu-autorises-des-artistes-a-apprendre-aux-eleves-du-primaire-a-manifester/#comment-765079)